

Environnement durable et changement climatique

Contexte

Les préoccupations et l'attention croissante des Etats membres de la COI pour les enjeux liés à un environnement durable et une meilleure prise en compte des impacts du changement climatique se sont traduites par la mise en œuvre d'un important portefeuille de projets dans ces domaines d'intervention.

Ces projets contribuent à enrichir le réseau de partenaires techniques et financiers de la Commission et sont porteurs, de manière transversale, d'un renforcement de capacité des équipes de la COI.

Adaptation et résilience climatique

Le Conseil des ministres de la COI a adopté en 2012 le « Cadre stratégique du changement climatique » puis en 2018 le « Plan d'action stratégique intégré du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe », permettant au Secrétariat général de la COI de mieux accompagner ses États membres dans leurs actions sur le climat. Suivant la décision 10d du 33^{ème} Conseil et les décisions 10 et 11 du 34^{ème} Conseil, trois projets sont en cours de mise en œuvre et un cours de démarrage.

Trois projets sont en cours de mise en œuvre :

- **Projet de Régionalisation des simulations climatiques haute résolution et renforcement des capacités des services météorologiques des pays de l'océan Indien (BRIO)**

Ce projet, financé par l'AFD sous la facilité d'Adapt'Action et mise en œuvre en partenariat avec Météo France, est prolongé jusqu'à fin juin 2022. La formation des ingénieurs de la météo des Comores, Madagascar et Maurice auprès de météo-France Réunion sont terminés. La 10^{ème} Edition du SWIOCOF a été organisée en septembre 2021 en mode virtuel. Le projet Hydrométéorologie prendrait en charge la suite de cet événement annuel à partir de 2022 pour les 5 prochaines années. Les activités restantes du projet BRIO concernent essentiellement le développement d'un portail d'information géographique (Géoportail), la formation des agents de la météo des Seychelles ainsi qu'une revue du portail climatique régional hébergé par l'autorité météorologique des Seychelles. Une réunion de restitution et la publication des résultats du projet est proposée pour le premier trimestre de 2022.

- **Programme Intra-ACP « Alliance globale sur le changement climatique » (GCCA+) pour l'océan Indien.**

Projet financé par l'Union européenne sous le 11^{ème} FED, il est mis en œuvre par le OEACP en partenariat avec les organisations régionales de l'Afrique, Pacifique et le Caraïbes dont la COI qui bénéficie d'une subvention de 1.6M € pour la mise en œuvre des activités pour ses Etats membres et Zanzibar. Le projet régional apporte un appui aux pays pour la négociation sur le climat et a facilité la participation d'un représentant des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles à la COP 26. Une publication sur les défis climatiques dans ces quatre Etats est également réalisée. Trois études seront réalisées en cours de 2022 permettant au pays d'avoir accès aux pratiques d'adaptation et d'atténuation pouvant être adaptées dans les îles.

- **Le « Readiness programme » du Fonds Vert pour le Climat**

Ce projet a permis au Secrétariat de déposer le dossier d'accréditation auprès du Fonds Vert pour une accréditation du catégorie C. Une demande de prolongation du projet

est demandée pour permettre au Secrétariat de préparer les projets régionaux pour être financés par le FVC. Cette prolongation permettra également à la COI d'accompagner le processus d'accréditation des Etats qui le souhaitent ainsi que la préparation des projets nationaux. Un retour du FVC est en attente

Et un en phase de démarrage

- **Projet d' « Accroissement de la résilience des écosystèmes côtiers des pays du Sud-Ouest l'océan Indien » (RECOS) -10M €**

Un projet est financé par l'AFD et le FFEM. La convention de financement a été signée en février 2020. Le démarrage effectif de ce projet est en cours avec la signature du contrat de l'Assistance technique avec le cabinet STANTEC et la mobilisation des experts. La réunion de démarrage est prévue pour le premier trimestre de 2022.

- **Projet de « Résilience régionale aux effets du changement climatique grâce au renforcement des services météorologiques, hydrologiques et climatiques dans les pays membres de la COI » (HYDROMET)**

C'est un projet multi-bailleurs porté par l'AFD. L'AFD a signé l'accord du projet avec le FVC ainsi qu'avec l'Union européenne. Le Secrétariat général signera deux Conventions de financement avec l'AFD, dans un premier temps pour un montant maximum de dix millions six cent sept mille quatre cent soixante-dix-sept euros (EUR. 10 607 477) composée de la subvention AFD d'un montant total maximum de cinq millions d'euros (EUR 5 000 000) et de la subvention UE d'un montant total maximum de cinq millions six cent sept mille quatre cent soixante-dix-sept euros (EUR. 5 607 477). La deuxième convention de financement pour les fonds du FVC sera signée ultérieurement après la compilation des documents nécessaires à la levée des conditions suspensives. La date limite pour l'effectivité de cet accord est de 120 jours à compter du 15 septembre 2021, date de signature du Project Agreement entre l'AFD et le Fonds Vert. L'AFD a donc jusqu'au **13 janvier 2022** pour fournir au FVC l'ensemble des documents attendus, à savoir les lettres d'engagement des pays pour la maintenance et le fonctionnement des équipements sur une période de 15 ans au-delà de la durée du projet, un « Project Agreement » avec chaque pays ainsi qu'une opinion légale de la COI. **A noter qu'en l'absence des documents requis dans les délais, plus particulièrement les lettres d'engagement des pays, le financement pourrait ne pas être octroyé.**

Entretemps, le Secrétariat avance sur le processus de recrutement nécessaire en appui à la mise en œuvre du projet et tous les dispositifs nécessaires pour lever les conditions suspensives au démarrage incluant le « Project Agreement » (PA) par pays. Le PA définira les activités du projet et les arrangements administratifs pour la mise en œuvre des activités. Cet Accord sera soumis à la signature des ministères responsables des Affaires étrangères de chaque pays.

Biodiversité et gestion des ressources marines et côtières

Les collaborations établies depuis des années avec les partenaires clés dans la région dans le domaine de la biodiversité et de la gestion des ressources marines et côtières (IUCN, le WIOMSA, le PNUE, COI-UNESCO ainsi que le Secrétariat de la Convention de Nairobi) permettent à la COI d'aligner ses activités et projets sur les recommandations de la Conférence des parties de ladite Convention et sur les objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

Les activités de la COI dans ce domaine s'inscrivent à la fois dans des projets spécifiques et dans d'autres projets qui traitent de manière connexe des problématiques de biodiversité tel que EcoFish (EU), SWIOFISH (BM), MASE (EU), RECOS (AFD+FFEM) entre autres

- **Intra-ACP Biodiversité (Intra ACP SIDS Biodiversity)**

La Convention de Financement de ce projet a été signée par l'Organisation des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique. La COI a été identifiée comme partenaire pour la mise en œuvre d'une composante régionale et elle devra bénéficier d'une subvention directe de 7.5 millions €. Le 34^{ème} Conseil de la COI, par la décision 10d, a autorisé le Secrétariat général de la COI à signer le contrat avec la Délégation de l'Union européenne pour l'octroi de la subvention. Ce programme a comme objectif de contribuer aux objectifs du développement durable des petits États insulaires et pays côtiers et plus spécifiquement, il vise à soutenir la mise en œuvre du « SAMOA Pathway » en appuyant et en améliorant la gestion et l'utilisation durable des ressources côtières et marines. Un projet d'Action fiche a été développé en partenariat avec IUCN et présenté à l'Union européenne. Si toutes les conditions sont réunies, il est envisagé de signer le contrat entre la COI et l'Union européenne d'ici le premier trimestre 2022.

- **Programme GMES ET AFRIQUE**

Le Programme GMES & Africa est un programme sous l'égide de l'Union africaine sur financement de l'Union européenne. Il vise à améliorer les capacités africaines pour faire face aux contraintes climatiques et socio-économiques croissantes sur les ressources naturelles et ayant un impact sur les moyens de subsistance de la population. La COI participe au pilotage du volet sous-régional mis en œuvre par le MOI. La COI siège également sur le Comité de coordination et consultatif de l'Union africaine pour le suivi des activités du programme GMES et Afrique. Ce volet sous-régional devra permettre de renforcer la capacité et les compétences des institutions dans les États ciblés pour le développement de l'économie bleue, une amélioration dans la gestion des pêches et la résilience de la zone côtière. La subvention du MOI se termine en décembre 2021. La mise en œuvre de ce projet a connu quelques difficultés sur le plan administratif impactant sur l'avancement des activités du projet.

- **Agence régionale de la biodiversité**

Dans sa décision 10g, le 33^{ème} Conseil de la COI encourage le Secrétariat général à réfléchir à l'opportunité de créer une Agence régionale océan Indien de la biodiversité. La République des Seychelles manifeste son intérêt pour devenir le porte-drapeau de cette initiative. Conformément à la décision 10c(i) du 34^{ème} Conseil un groupe de travail régional composé des experts des Etats membres de la COI est en cours de constitution. Ce groupe de travail thématique aura comme mandat de définir les modalités de fonctionnement ainsi que les cadres administratifs et juridiques permettant l'opérationnalisation d'une agence de la biodiversité des Etats membres de la COI. Ce groupe de travail, coordonné par le Secrétariat général, agirait en tant que groupe consultatif de la COI pour les actions sur la biodiversité. Il sera composé de deux personnes ressources de chaque Etat membres. Une première réunion du groupe de travail pourrait se tenir avant la fin de l'année 2021.

Gestion et réduction des déchets

Consciente des défis à relever pour réduire la pollution liée à la production et à la consommation de plastique dans la région, et sur la base de l'étude de diagnostic menée avec l'appui de l'AFD, la COI s'est dotée en 2018 d'un Plan d'Action de gestion des déchets plastiques. La mise en œuvre de ce plan d'action est soutenue par le projet ExPLOI qui est en cours de démarrage ainsi que par la composante AIODIS du projet SWIOFISH en cours. Deux autres projets sont en cours d'instruction, à savoir le projet sur les Déchets toxiques et dangereux par le PNUD sur financement du « Global Environment Fund » pour lequel la COI est identifiée comme partenaire pour la mise en œuvre le volet régional ainsi qu'un projet « Waste to Energy » en partenariat avec l'OEACP sur financement du 11^e FED.

- **Projet « Expédition Plastique océan indien » – ExPLOI** – Montant du projet : 7,6M € ; durée : 5 ans ; Bailleurs : AFD et FFEM ; Pays bénéficiaires : Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles

La Convention de financement avec l'AFD a été signée en juillet 2021. Le projet est en cours de démarrage. Le coordinateur de la composante scientifique mise à disposition par l'IRD est mobilisé et le recrutement de l'assistance technique en appui à la mise en œuvre est cours. Une réunion des PFN a eu lieu en septembre pour mieux présenter le volet scientifique. Des réunions impliquant toutes les institutions nationales identifiées pour la mise en œuvre de la composante sont prévues. La première réunion du comité de suivi scientifique se tiendra en décembre ou janvier 2022 et le premier comité de pilotage du projet est prévu pour le premier trimestre de 2022.

Proposition de décision

Le Comité des OPL recommande au Conseil des ministres de :

- a) Féliciter le Secrétariat général pour ses efforts de mobilisation des ressources permettant d'accroître le portefeuille de projets et initiatives dans les domaines de la gestion durable des écosystèmes et de l'adaptation aux effets du dérèglement climatique ;**
- b) S'engager à mobiliser les parties prenantes nationales pour la transmission, dans les délais, requis des documents nécessaires à la levée des conditions suspensives de la convention de financement du projet Hydromet avec le Fonds vert pour le climat ;**
- c) Inviter le Secrétariat général à tenir la première rencontre du groupe de travail sur la biodiversité dans les meilleurs délais ;**
- d) Remercier les partenaires techniques et financiers pour leurs appuis dans la mise en œuvre d'activités structurantes et porteuses pour le développement durable en Indianocéanie.**